

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DES BOUCHES DU RHONE
ARRONDISSEMENT D'AIX-EN-PROVENCE



COMMUNE DE GARDANNE

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU 08 DECEMBRE 2025 A 18H30,

MEMBRES
EN EXERCICE : **35**

MEMBRES
PRESENTS : **32**

MEMBRES
REPRESENTES : **2**

MEMBRE
ABSENT : **1**

DATE DE LA
CONVOCATION :
02 décembre 2025

DELIBERATION
2025-105

OBJET :

**DECISION
MODIFICATIVE N°2 DU
BUDGET VILLE -
EXERCICE 2025**

Étaient présents :

Mesdames et Messieurs Hervé GRANIER, Antonio MUJICA, Alain GIUSTI, Arnaud MAZILLE, Pascal NALIN, Valérie SANNA, Jean-François GARCIA, Noura ARAB, Magali SCelles, Sophie CUCCHI-GILAS Adjoints.

Danielle CHABAUD, Gérard GIORDANO, Kuidier DIF, Michel MARASTONI, Corinne D'ONORIO DI MEO, Claude DUPIN, Kamel BELARBI, Valérie FERRARINI, Vincent BOUTEILLE, Sylvia POLLET, Claire CAMPODONICO, Claude JORDA, Paméla PONSART, Jimmy BESSAIIH, Samia GAMECHE, Johanne GUIDINI-SOUCHE, Jean-Marc LA PIANA, Marie-Christine RICHARD, Patricia SPREA, Laurent DESHAIES, Bruno PRIOURET et Kafya BENSADI, Conseillers municipaux.

Étaient représentés par procuration :

Mesdames et Messieurs :

Sandrine ZUNINO donne procuration à Arnaud MAZILLE

Guy PORCEDO donne procuration à Jean-Marc LA PIANA

Était absente et non représentée lors de la séance :

Madame Fouzia BOUKERCHE

Secrétaire de Séance :

Vincent BOUTEILLE, Conseiller municipal

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 2121-29,

Vu le décret n°2012-1246 du 07 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

Vu l'instruction budgétaire M57,

Vu la délibération n°2025-33 du Conseil municipal en date du 10 avril 2025 approuvant le Budget Primitif principal de l'exercice 2025,

Vu la délibération n°2025-82 du Conseil municipal en date du 25 septembre 2025 portant décision modificative n°1 du budget ville – exercice 2025,

Il est proposé, par l'intermédiaire de la présente décision modificative n°2, d'ajuster les prévisions budgétaires sur l'exercice 2025 du budget Ville.

Ces ajustements sont à opérer en section de fonctionnement, comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

En Dépenses :

0,00 €

- Chapitre 011 : Charges à caractère général - 227 300,00 €
- Chapitre 012 : Charges de personnel et frais assimilés + 630 000,00 €
- Chapitre 023 : Virement à la section d'investissement - 330 700,00 €
- Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante - 55 000,00 €
- Chapitre 66 : Charges financières - 17 000,00 €

Et en investissement, comme suit :

SECTION D'INVESTISSEMENT

En Dépenses :

- 330 700,00 €

- Chapitre 20 : Immobilisations incorporelles + 185 000,00 €
- Chapitre 21 : Immobilisations corporelles - 847 000,00 €
- Chapitre 23 : Immobilisations en cours + 331 300,00 €



En Recettes :	- 330 700,00 €
----------------------	-----------------------

- Chapitre 021 : Virement de la section de fonctionnement - 330 700,00 €

LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE

Article 1 :

D'approuver la décision modificative n°2 du Budget Primitif principal de l'exercice 2025 suivant le détail ci-dessous :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

En Dépenses :	0,00 €
----------------------	---------------

- Chapitre 011 : Charges à caractère général - 227 300,00 €
- Chapitre 012 : Charges de personnel et frais assimilés + 630 000,00 €
- Chapitre 023 : Virement à la section d'investissement - 330 700,00 €
- Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante - 55 000,00 €
- Chapitre 66 : Charges financières - 17 000,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

En Dépenses :	- 330 700,00 €
----------------------	-----------------------

- Chapitre 20 : Immobilisations incorporelles + 185 000,00 €
- Chapitre 21 : Immobilisations corporelles - 847 000,00 €
- Chapitre 23 : Immobilisations en cours + 331 300,00 €

En Recettes :	- 330 700,00 €
----------------------	-----------------------

- Chapitre 021 : Virement de la section de fonctionnement - 330 700,00 €

Article 2 :

D'autoriser Monsieur le Maire à signer la présente délibération et tout acte nécessaire à son exécution.

Adoptée à la **MAJORITE** des suffrages exprimés

28 votes **POUR** (groupe majorité avec procuration S. ZUNINO, J.-M. LA PIANA avec procuration G. PORCEDO, M.-C. RICHARD, P. SPREA, L. DESHAIES, K. BENSADI)

5 votes **CONTRE** (C. JORDA, P. PONSART, S. GAMECHE, J. GUIDINI-SOUCHE, J. BESSAIH)

1 **ABSTENTION** (B. PRIOURET)

**Maire,
Hervé GRANIER**



**Secrétaire de séance,
Vincent BOUTEILLE**

